INTEGRAS

Association professionnelle
pour l'éducation sociale
et la pédagogie spécialisée

Fachverband Sozial-
und Sonderpädagogik

Groupe des délégué.e.s des droits de l'enfant

Capitaliser les compétences, outils et expériences pour mettre en oeuvre les droits de l'enfant dans les foyers en Suisse romande

Qui sommes-nous ?

Un groupe d'éducateurs et d'éducatrices référent.e.s aux droits de l'enfant pour leur institution

Le groupe des délégué.e.s des droits de l'enfant réunit des éducateurs, éducatrices, ou enseignant.e.s spécialisé.e.s de différents foyers et institutions en Suisse romande, qui se retrouvent régulièrement pour :

- Développer une **approche éducative ancrée dans les droits de l'enfant**.
- **Échanger** des outils et des **bonnes pratiques**.
- Réfléchir collectivement aux défis du quotidien **en croisant les expériences de terrain avec des apports théoriques** sur les droits de l'enfant, dans un cadre bienveillant et critique.
- Favoriser le réseautage inter-institutionnel et intercantonal: le groupe est un **espace privilégié et dédié éducateurs, éducatrices et enseignant.e.s spécialisé.e.s** de toute la Suisse romande

Le but ?

Former des référent.e.s aux droits de l'enfant pour les institutions afin de favoriser la mise en œuvre des droits de l'enfant dans les pratiques éducatives quotidiennes. Ces éducateurs et éducatrices peuvent par exemple servir de référence pour les droits de l'enfant pour les équipes sur des questions précises ou donner une expertise sur les projets réalisés dans les institutions.

Ce que nous faisons

Des échanges concrets et utiles

Le groupe se réunit 4 fois par an, dans les institutions participantes. Chaque rencontre comprend :

Une visite d'institution

Une intervision structurée entre éducateurs, éducatrices et enseignant.e.s spécialisé.e.s autour d'un thème lié aux droits de l'enfant

La présentation d'un outil ou d'une pratique éducative

Les thèmes sont choisis par les membres, avec un soutien méthodologique d'Integras, qui coordonne le groupe et fournit les synthèses.

Les membres s'engagent à partager et transmettre les apprentissages dans leur propre institution, pour un impact direct sur les équipes et les jeunes.

> Pouvoir repérer les problématiques communes et débattre sur les solutions tentées et sur les voies non-explorées permet un cadre de réflexion préventif et riche.

Pourquoi soutenir ce groupe ?

Les bénéfices pour les directions et institutions

- Des ressources concrètes sont mises au service de l'institution : les membres du groupe partagent outils, méthodes et retours d'expérience pour nourrir la réflexion collective en interne et qui peuvent être adaptées au contexte de votre institution.
- Une référence interne en droits de l'enfant permet la montée en compétence des équipes éducatives : les échanges enrichissent les savoirs professionnels, renforcent la posture éducative, et outillent vos équipes face aux défis et projets quotidiens.
- Soutenir l'engagement d'un·e professionnel.le, c'est miser sur un levier collectif pour faire évoluer les pratiques éducatives dans le respect des droits de l'enfant.
- La participation au groupe permet un renforcement du réseau régional et intercantonal : votre institution s'inscrit dans une dynamique collaborative à l'échelle romande, soutenue et valorisée par Integras.

> « Échanger et partager autour de cela ne peut qu'améliorer les conditions d'accueil de nos structures. »

> « Personnellement, il me permet de requestionner certaines de mes pratiques et d'en découvrir d'autres. »

Fonctionnement et engagement

Qui peut participer ?

Les éducatrices et éducateurs intéressé.e.s par le rôle de délégué.e des droits de l'enfant au sein de l'institution, avec l'accord de sa direction.

Conditions de participation :

- Être membre d'Integras (ou y adhérer dans l'année suivante)
- Participer régulièrement aux rencontres (4 / an)
- Restituer les réflexions dans l'institution
- Pas de compensation financière
- Les frais de déplacement sont pris en charge par l'institution

Durée du mandat :

24 mois renouvelables – avec une évaluation collective des impacts

Rejoignez la dynamique !

Vous êtes responsable d'un foyer ?

Encouragez un.e professionnel.le à devenir délégué.e des droits de l'enfant pour votre équipe et à rejoindre cet espace d'échange interinstitutionnel.

Une occasion de nourrir les pratiques éducatives de votre institution à travers une dynamique collective centrée sur les droits de l'enfant.

Vous êtes éducateur ou éducatrice ?

Renforcez vos compétences en droits de l'enfant à travers un échange concret et des outils pratiques.

Participez à un groupe stimulant, enrichissant et orienté vers l'amélioration concrète des pratiques éducatives.

Découvrez d'autres pratiques institutionnelles et élargissez votre réseau en Suisse romande.

Intéressé·e·s ?

Contactez-nous

INTEGRAS

Place de la Riponne 5
1005 Lausanne
T 021 601 65 40
romandie@integras.ch
www.integras.ch / fr